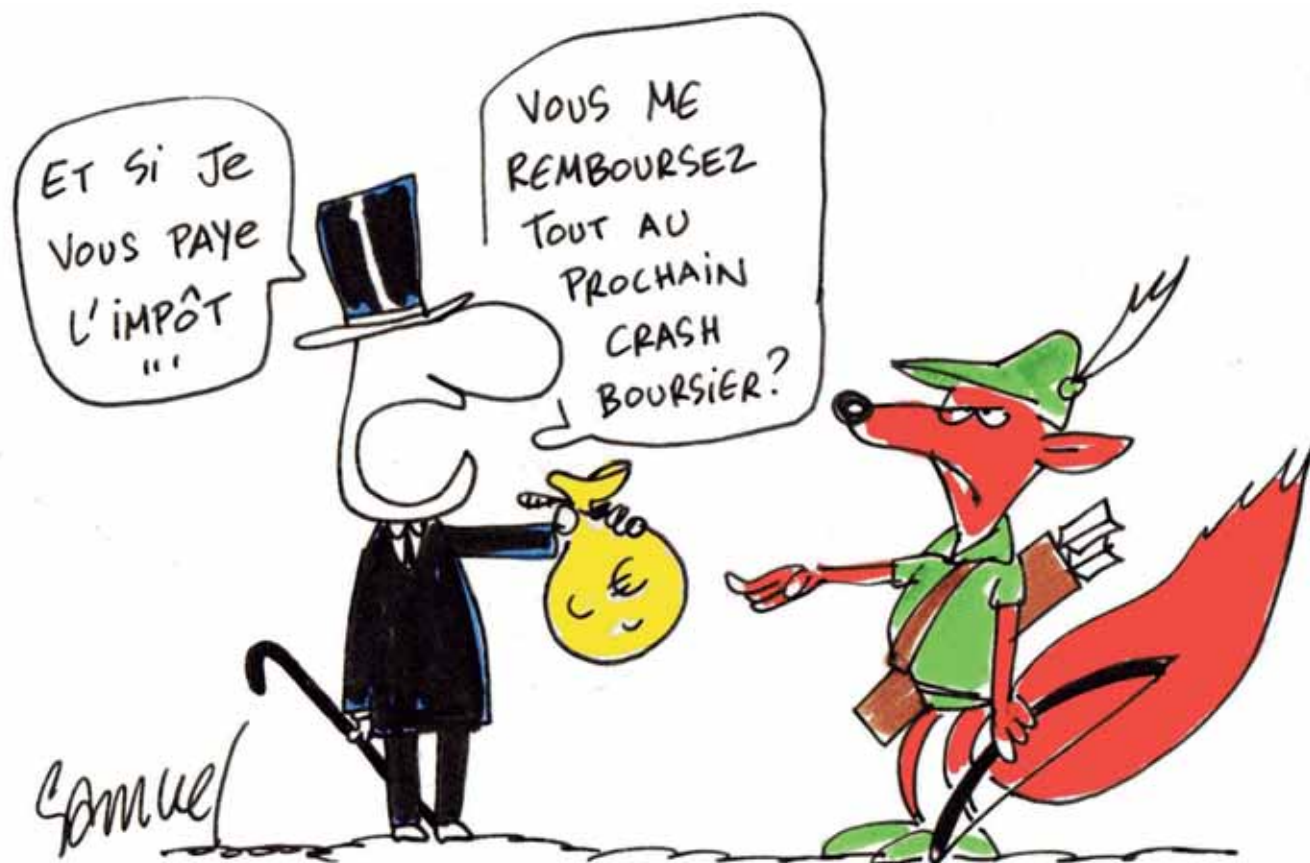


## L'impôt progressif

c'est **juste** et **solidaire**



**DOSSIER** page 4

Sommaire détaillé page 16

Page 3 : Édito

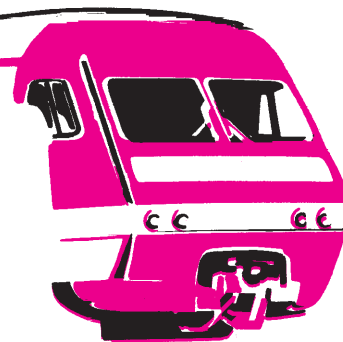
Faire payer la crise  
aux services publics ?  
Indécents !

Pages 6 : EUROPE

Commission Barroso II  
à suivre de près

Page 9 : Cheminots

À propos...  
l'est-ce bien ?



## À propos... mais l'est-ce bien?

« **Terzake** » mot que nous pourrions traduire par « à propos » est le nom d'une émission quotidienne de la télévision publique flamande qui a pour vocation de se charger de décortiquer l'information.

Rien qu'en cela, elle est évidemment éminemment instructive mais chacun conviendra que lorsqu'elle s'attèle à analyser un sujet ferroviaire, elle revêt, pour le cheminot, un intérêt encore un peu plus aigu. Et, début septembre, « **Terzake** » s'était invitée dans les installations ferroviaires du port d'Anvers, endroit où, probablement par le plus grand des hasards, elle a pu rencontrer l'Administrateur-délégué de la SNCB, Marc Descheemaeker, un responsable de fret SNCF et le Président du VSOA-SLFP, le syndicat libéral. Tout un programme !

S'il est vrai que, sémantiquement, accoler les mots « **syndicat** » et « **libéral** » relève déjà de la prouesse intellectuelle, on est en droit de se demander comment ce groupement peut encore compter de membres lorsqu'on entend certains propos tenus devant les caméras. Ainsi, et facteur aggravant, il s'agit de récidive, B-Cargo serait, je cite : « **le plus grand club de joueurs de cartes de Belgique** » !

C'est tout simplement blessant pour les travailleurs qui, quotidiennement, risquent leur vie pour la gagner face à des wagons aussi sourds qu'aveugles. S'il est vrai que

« **la crise** » d'abord financière et aujourd'hui économique a ralenti le trafic, le travailleur est et en sera victime et certainement pas coupable. Partant, plaisanter sur ses activités paraprofessionnelles supposées relève de l'inconvenance.

Mais beaucoup plus sérieusement, je voudrais, dans ce papier, répercuter en substance les propos de l'Administrateur-délégué de la SNCB : « *...la libéralisation a amené sur le marché du fret ferroviaire un nombre d'opérateurs qui n'évoluent pas dans un environnement statutaire, qui travaillent de façon très flexible et je pense que le marché attend d'un acteur logistique comme le sont la SNCB ou un autre concurrent qu'ils soient flexibles et que l'on rencontre les souhaits du client à un prix correct. Et en ce moment, nos coûts sont trop élevés à la suite de certaines règles qui freinent la flexibilité et la productivité. Et ce manque de flexibilité n'existe qu'à la SNCB...* ».

Ces règles, ce sont celles qui prévalent dans notre statut du personnel. Ainsi perçoit-on de suite que l'ennemi de l'Administrateur-délégué est plus le statut que le concurrent qu'il agisse sur le même modal ou non.

Ce sont ces « **privileges** » que des nantis, relayés en cela par leurs représentants syndicaux, ces réactionnaires de tout poil qui n'entendent rien à la modernité, ces

conservateurs dignes du siècle passé et qui refusent la vraie loi, celle du marché, ces êtres imperméables à la réalité de notre temps veulent, dans un contexte gravissime de crise, conserver contre vents et marées.

Oh bien sûr, tout ceci ne figurait pas, en clair, dans les propos tenus au micro de « **Terzake** » mais le décroqueur nécessaire à se doter de la bonne grille de lecture ou d'audition crevait lui presque l'écran.

Que ce soit clair pour chacun, rien ne nous a jamais été acquis, tout à toujours été conquis et, ne serait-ce qu'à ce titre, doit être jalousement préservé, protégé, sauvegardé !

Le statut du cheminot doit faire partie de ces héritages qu'on ne peut galvauder, n'en déplaise au patronat fût-il, comme d'aucuns se revendiquant malgré tout d'un titre de « syndicaliste », issus de la famille libérale.

Toujours au sujet de ce qui fut déclaré à « **Terzake** », je voudrais épingle la référence faite à la prochaine libéralisation, dates à l'appui (2016/2017), du trafic national de passagers, l'expérience acquise dans le secteur des marchandises devant nous servir à nous y préparer. Même si cela hante les rêves les plus doux des chantres du libéralisme, à ce jour, aucune décision en matière de libéralisation du « voyageur national » n'a été prise au sein du parlement européen et l'évoquer à l'antenne d'une télévision publique relève tant du phantasme que de la désinformation. ●●●●●●●●

Décidément ce « Terzake » était bien loin d'être à propos vu les propos y tenus.

Sauf si, et dans ce cas, on navigue en pleine supercherie, des esprits plus que chagrins ont déjà écrit un scénario visant à « déstatutariser » l'activité fret de la SNCB.

Ceci voudrait dire que les pseudo-négociations que nous menons pour l'heure et depuis des mois en vue de sauver, tout en les maintenant aux mains des cheminots statutaires, les activités du fret y compris le trafic diffus, ne sont que simulacres, que parodies que leurres.

Cela signifierait que des cerveaux, eux bien pensants, ont, dans leurs cartons, des plans B, C ou D qui viseraient à filialiser un pan entier de nos activités. Si certains se souviennent de ce que l'on fit avec l'activité de « SNCB colis » devenue tristement célèbre par trois lettres « ABX », on serait en passe de remettre le couvert mais avec, cette fois, toute l'activité fret, un de nos principaux objets sociaux, un de nos fleurons. Et il ne s'agirait que d'un précédent dès lors que, clairement il est dit que nous devons nous servir des enseignements acquis dans le secteur des marchandises pour nous préparer à affronter l'évolution prévue dans le domaine des voyageurs.

Mes chers Camarades, nous nageons là dans le cauchemar... C'est tout notre « **core business** », **notre cœur de métier** qui s'en va à la **déstructuration**, à la destruction, à la **filialisation**, à la **privatisation**. Allons-nous le permettre, laisser faire sans réagir ?

Si l'art de la guerre est de soumettre l'ennemi sans combat, Bertold Brecht déclarait, à juste titre : « **Celui qui se bat peut perdre ; celui qui ne combat pas à déjà perdu** ». Cette maxime célèbre est elle à propos, de plus en plus à propos !

G. Gelmini, *Président*

## Sous-commission paritaire du mercredi 2 septembre 2009

D'emblée, le front commun a voulu réagir à certaines déclarations faites, sur la chaîne néerlandophone « Canvas », lors de l'émission « Ter Zake ». Il s'agissait d'images diffusées depuis le port d'Anvers et mettant en évidence le dossier B-CARGO.

La CGSP/ACOD a dénoncé les déclarations, pour le moins incendiaires, du Président du SLFP/VSOA qui n'hésita pas à culpabiliser le personnel victime de la crise. Mais la circonstance aggravante réside dans le fait qu'il déclara et ce, sans sourciller, que ces travailleurs jouent aux cartes... A nos yeux, ces propos sont tout à fait calomnieux et indignes d'un syndicat censé défendre les intérêts des travailleurs !

Dans la même émission, des propos, certes différents, mais tous aussi graves tenus par l'Administrateur Délégué de la SNCB en personne, interpellent. Ces allégations que nous qualifierons de déplacés, ne laissent subsister aucun doute sur les intentions de ce dernier. Il n'hésita pas à brandir le spectre de la libéralisation du trafic voyageur national d'ici 2017 alors qu'elle n'est, rappelons-le, qu'hypothétique. Mais son objectif, son leitmotiv, reste « le détricotage » de l'entreprise ferroviaire historique !

Il s'est manifestement servi de l'opportunité qui lui a été offerte pour s'attaquer une nouvelle fois aux valeurs chères aux cheminots et, plus particulièrement, leur

Statut. Statut qu'il considère bien sûr comme une entrave à ses noirs desseins !

Manifestement, ces agissements ne sont pas de nature à redorer son blason et vont, à contrario avec un dialogue social digne de ce nom. Le côté obsessionnel qui anime l'homme doit nous amener à réfléchir sur le crédit qu'il faudrait encore lui accorder.

D'autres points sont ensuite soulevés par la CGSP...

Découvert sur le web durant le mois de juillet (en référence à un avis de marché), le recrutement de contractuels pour des prestations de nettoyage pose une nouvelle fois problème. Alors que nous n'avons de cesse de le dénoncer au sein de la sous-commission paritaire, le groupe SNCB poursuit, de manière offensive, ce type de recrutement. Nous ne pouvons qu'être surpris voire déçus d'autant que nous serons amenés à nous pencher paritairement sur la problématique de l'emploi à B-CARGO...

La CGSP pose la question de savoir si les conducteurs de train, ayant échoué aux épreuves, ont toujours la possibilité d'opter par P24 (changement de grade) à certains grades tels que, par exemple, agent de métier ou de maintenance ? Il semble que dans certains districts, il existe des réticences à pratiquer de la sorte alors que nous connaissons une pénurie à certains endroits...

## Sous-commission paritaire du mercredi 2 septembre 2009

### L'ordre du jour :

#### 1. Approbation des procès verbaux n° 1034 de la réunion du 22 juin, n° 1035 de la réunion du 29 juin et n° 1036 de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2009

Nous n'allons pas les énumérer toutes mais certaines remarques méritent d'être retenues, il s'agit de :

- La problématique du recrutement dans les ateliers en difficultés pour laquelle, HR s'engage à nous donner des informations à une prochaine SCP.
- Les facilités de circulation pour lesquelles un groupe de travail est programmé le 16 septembre.
- Modification du programme de la spécialité « finition » pour l'épreuve de coordinateur.
- La demande d'indemnité de déplacement en vélo qui fait, selon les dires du responsable H-HR, l'objet d'une étude qui est en cours...
- Les épreuves de sélection :
  - ▶ La description des fonctions est en cours de traduction.
  - ▶ La Direction précise que la partie fascicule 501 devra être finalisée en décembre.
  - ▶ La CGSP refuse de participer à un quelconque groupe de travail, mettant en exergue le fait que

la Société n'a pas été correcte en arrêtant la planification de réunions de travail à un moment important du dossier.

- L'allocation de grands froids pour laquelle un responsable de H-HR envisage de refaire une ultime tentative pour le mois d'octobre et ce, sous une forme plus récurrente.
- En ce qui concerne la question des ponts à peser, nous demandons que les agents liés à ce type de travail puissent passer au grade de coordinateur.
- Toute la problématique de la création d'une nouvelle entreprise ferroviaire « futur Eurostar » et de ses conséquences pour les personnels. Un document nous sera présenté lors de la SCPN du 23 septembre.
- Un rappel de notre intervention concernant la régularisation en matière d'installation de lauréats des épreuves de sélection de 2007.
- Nous avons posé des questions concernant l'épreuve fermée des commis aux écritures vers le grade de rédacteur.
  - Celle-ci n'est pas encore planifiée et HR examine la problématique des agents temporaires.
  - Nous avons demandé une réflexion sur la possibilité pour les agents qui exercent des fonctions supérieures depuis des années de participer aux épreuves fermées donnant accès au

grade dans lequel ils exercent ces fonctions supérieures.

- Pour ce qui concerne le personnel de sécurité de la Direction H-SC et, plus particulièrement, les indemnités de déplacement liées aux prestations de ceux-ci. La CGSP souhaite que Mr VANDERKIMPEN soit présent lors de la prochaine SCPN du 23 septembre pour répondre aux questions des OR. Nous estimons que 6h00 dans le train afin d'obtenir l'indemnisation en question est un chiffre bien trop élevé et très peu réaliste. Le chiffre de 4 heures est évoqué mais du bout des lèvres. Nous en prenons acte mais nous souhaitons obtenir cette rencontre pour finaliser le dossier au mieux des intérêts des personnels concernés.

#### 2. Passage volontaire des conducteurs de manœuvre régularisés vers le grade d'opérateur conduite cargo

On peut franchement se poser la question de savoir si le moment est bien choisi pour traiter d'un tel projet d'avis à la sous-commission paritaire quand on connaît les intentions de la Société sur l'épineux dossier Cargo. Cependant, dans le souci de ne pas léser les agents qui pourraient être intéressés, nous donnerons notre réponse pour la prochaine CPN.

Cela nous permettra de mieux connaître les intentions de B-Cargo avec, espérons-le, plus de précisions et surtout d'humanité. Nous

## Sous-commission paritaire du mercredi 2 septembre 2009

attendons également pour cette prochaine séance, des précisions quant au nombre de personnes intéressées et leur siège de travail.

### 3. Examens linguistiques requis pour une affectation sur un poste bilingue (doc. 366/H-HR.132) (2009/111)

Encore un dossier qui a suscité par mal de polémiques de la part des Organisations reconnues et plus particulièrement de la CGSP.

Tout d'abord, il faut savoir que c'est suite à une plainte au Conseil d'Etat de la commune de Schaerbeek que l'Arrêté royal du 8 mars 2001 (fixant les conditions de délivrance des certificats de connaissances linguistiques prévus à l'art.53 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative), a été modifié par l'arrêté royal du 12 juillet 2009.

Les conséquences pour les uns et les avantages pour les autres sont de taille car, que ce soit sur le fond ou la forme, les choses changent de manière fondamentale.

Tout d'abord, en ce qui concerne les niveaux, il ne subsisterait que deux niveaux de référence, à savoir, d'une part, les « connaissances dites élémentaires » qui regrouperont les anciens niveaux 2, 3 et 4 et, d'autre part, les « connaissances dites suffisantes » qui, quant à elles, regrouperont les rangs 3 et supérieurs : l'ancien niveau 1.

Fort heureusement, ceux qui possèdent déjà le brevet Selor ne

devront pas repasser les épreuves et donc ils conserveront leur acquis.

Ainsi, si les choses devaient se confirmer, un cheminot possédant le brevet de niveau 4 pourrait passer l'épreuve publique d'accompagnateur et, en cas de réussite, être régularisé en tant qu'accompagnateur. En revanche, un agent qui ne possédait par le niveau 4 en question, se verra dans l'obligation de réussir les dites « **connaissances élémentaires** » ...

De plus, nous croyons que ce dossier va générer autant d'enthousiasme de la part des agents qui possédaient le niveau 3 et qui seront probablement régularisés sur base des « **connaissances élémentaires** » que de dépit de la part de ceux qui ont fourni tous les efforts pour être régularisés au niveau qui correspond à leur rang. Mais, rappelons-le, c'est la loi !

On imagine, mais les choses devraient être précisées lors de la Sous-commission paritaire du 23 septembre, qu'un garde ou un chef-garde possédant le niveau 3 sera régularisé en tant qu'accompagnateur. On ne crachera pas dans la soupe, il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos collègues et la CGSP s'en réjouit.

D'ailleurs, à la question posée par la CGSP de savoir si un garde ayant réussi le niveau 3 écrit sera régularisé en tant qu'accompagnateur s'il réussit l'épreuve orale sur base des connaissances élémentaires, le Président répond

que oui. A partir de cette question, nous déclarons que les lauréats des anciens niveaux 3 voire même niveaux 4 devront être régularisés.

La Société ne nie absolument pas cette évidence et le caractère « **non discriminatoire** ».

Nous trouvons que l'avis tel qu'il est présenté en séance n'est pas suffisamment explicite, qu'il manque de contenu et qu'il méritait plus de précisions, notamment, sur la procédure en matière d'inscription.

La Société indique qu'elle rencontrera les responsables du Selor le 15 septembre avant de se prononcer mais qu'elle a bien l'intention de poser les questions que nous avons soulevées ensemble.

Quant au vocabulaire qui sera demandé de connaître, il pourrait être orienté plus sur les matières spécifiques que l'on appelle les domaines. Or, le transport ne figure pas dans ces domaines qui sont, à l'heure d'aujourd'hui, de 3 types, à savoir : le médical, la police et l'administratif. La Société tentera, lors de cette rencontre, de corriger cette lacune. De même, en matière d'inscription, le Selor aurait déjà indiqué que les inscriptions pourraient se faire « on-line » et via les chefs immédiats.

En marge de la sous-commission paritaire, nous avons également interrogé train@rail qui semble indiquer que ses services ont réagi de manière proactive sur le plan pédagogique en prévision des

## Sous-commission paritaire du mercredi 2 septembre 2009

nouvelles procédures. Le responsable a précisé qu'il ne faut pas tomber dans le piège que l'épreuve sera dorénavant plus facile... Que nenni, aujourd'hui, l'apprenant connaît sa matière et donne l'info qu'il connaît.

Demain, il devra connaître, comprendre activement et réagir. La structure de phrase et le vocabulaire ne seront plus essentiels, nous dit-on. Il s'agira de communiquer de quelle que manière qu'il soit...

#### 4. Statut du personnel. Statut syndical

Notre organisation déclare qu'il faut faire quelques modifications au niveau du texte mais qu'il reste encore deux points à rectifier :

- L'octroi des sièges à la CPN suivant la méthode de calcul de D'Hondt à la place de la formule appliquée actuellement qui utilise la formule du plus grand reste.
- La manière de compter en cas de double affiliation. Nous demandons que l'agent qui est affilié dans deux organisations ne soit pas repris pour le comptage.

Suite de ce dossier lors de la prochaine SCPN.

#### 5. Epreuves spéciales uniques pour l'accès aux grades statutaires de soudeur et de soudeur spécialisé

Suite à notre demande, la Société va organiser :

- Une épreuve spéciale unique pour le passage des aides soudeurs vers le grade de soudeur
- Une épreuve pour les soudeurs temporaires ainsi qu'une épreuve pour les soudeurs spécialisés temporaires.
- Après ces trois épreuves, il est convenu que HR organisera une épreuve pour permettre aux soudeurs de devenir soudeurs industriels.

Nous avons également demandé l'adaptation du programme pour les épreuves de l'aide soudeur et du soudeur.

#### 6. Personnel de soudage

- Création du grade de soudeur industriel(niv.soud. sp.).
- Création du (premier)moniteur en soudage(coordonateur).
- Création d'une fonction de technologiste en soudage.

Le personnel de soudage peut obtenir une certification et ainsi bénéficier d'une allocation forfaitaire spécifique. En fonction du niveau de polyvalence, il sera octroyé une allocation de 40€ - 60€ -80€ (à100%).

Nous dénonçons la nouvelle création d'une fonction et rejetons les conditions de régularisation du soudeur industriel.(Obligation de posséder un permis de conduire).

Ce dossier reviendra également lors d'une prochaine SCPN.

#### 7. Organisation d'épreuves publiques pour l'accès aux emplois de sous chef de gare (principal) Infrabel pour Bruxelles Capitale et GRI R Arlon

Nous demandons pour qu'on se penche dans un premier temps sur la situation des sous chefs Cargo qui vont devenir disponibles.

Le dossier sera présenté à la CPN du mois d'octobre.

#### 8. Organisation d'une épreuve fermée spéciale unique donnant accès au grade de technicien -ELM - télécom

Suite au plan Newton, ICTRA crée 10 postes supplémentaires de technicien ELM et propose d'installer les lauréats sur place. Le responsable ICTRA nous confirme que les électriciens adjoints qui n'ont pas réussi l'épreuve continueront d'être utilisés au même siège de travail. A suivre.

#### 9. Interventions rapides en cas de dérangements aux systèmes informatiques ou télécom

ICTRA propose d'adapter la réglementation actuelle concernant les agents qui sont repris sur une liste de rappel et qui reçoivent une allocation sur base du nombre d'heures de travail prestées durant un mois.

Il est proposé :

- Que les agents puissent être rappelés par jour et non plus par semaine.

**Sous-commission paritaire  
du mercredi 2 septembre 2009**

suite

- D'attribuer une allocation forfaitaire par jour.
- Les agents sont rappelables au minimum 75 jours par an et maximum 45 jours par trimestre.

Nous avons dénoncé le côté non négligeable des 45 jours par trimestre et souligné que dans le nouveau document on ne parlait pas suffisamment de l'aspect du volontariat.

Un montant de 21,76 € (à 100%) sera accordé par jour pour l'allocation spécifique de télécom et un montant de 14 € (à 100%) pour les autres teams.

Suite à nos remarques et en fonction des corrections du document, nous accepterons les modifications de la réglementation actuelle mais à la condition de trouver d'abord une solution au problème des "services de garde à domicile".

**10. Prolongement de la durée de validité de l'épreuve annoncée par l'avis 49 H-HR**

Concerne la prolongation de l'épreuve de signaleurs de 1 classe.

Notre organisation demande aussi la prolongation de l'épreuve annoncée par l'avis 56H-HR 2007 pour le recrutement d'agents de maintenance spécialisés.

ABDISSI MICHEL  
*Secrétaire Général*

PITELJON SERGE  
*Secrétaire National*

*Dans nos régionales*

**LIÈGE**

Le secteur « PENSIONNES CHEMINOTS » de la régionale de LIEGE informe ses affiliés qu'il organise son  
**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE,**  
suivie d'un goûter,

**le vendredi 6 novembre prochain,  
à 14h30,**

**À LA RÉGIONALE,  
RUE DE SERBIE, 58 À LIÈGE.**

Au programme, 2 secrétaires nationaux :

Michel PRAILLET  
et Claudy DESCHAEPMEESTER  
répondront à vos questions.

Les inscriptions OBLIGATOIRES seront reçues jusqu'au mardi 3 novembre, 16 heures.

- ▶ Soit auprès d'un délégué pensionné,
- ▶ Soit au siège de la régionale, rue de Serbie,
- ▶ Soit par téléphone au 04/252.28.26

Le Secrétaire,  
E. LAVAL,

Le Président,  
A. BRASSEUR,

## GARE À VOUS !

*Ce 18 septembre la région Wallonne a vécu un moment fort avec l'inauguration officielle de la Gare Calatrava à Liège, ponctuée par le spectacle de Franco Dragone intitulé « Gare à vous ! »*



**C**et écrin pour la grande vitesse Wallonne a ébloui par ses audaces et sa splendeur un public très nombreux et impatient de prendre possession des lieux.

Les médias ont largement répercuté le talent et le génie artistique de l'Architecte Catalan. Nous n'y reviendrons pas si ce n'est pour dire que les wallons peuvent être fiers d'avoir une gare internationale qui a d'aussi prestigieuses références que Venise, Buenos-Aires, New-York, Bilbao...

Les chiffres cités donnent le vertige. On nous annonce que son prix n'excède pas celui d'un avion de ligne, et nous reconnaissons que ce dernier fût il un gros porteur ne pourra jamais embarquer les 50.000 voyageurs quotidiens

attendus, mais nous espérons surtout que cet outil de poids (l'équivalent de la tour Eiffel) aidera au redéploiement d'une région durement touchée par la crise économique.

La détermination des responsables politiques qui ont permis la naissance de ce projet a été mise en avant, en effet, ce qui paraît évident aujourd'hui était loin de l'être il y a 19 ans quand fut prise la décision pour un arrêt du TGV en terres wallonne.

Enfin les responsables du Groupe SNCB ont été également mis en



valeur pour le rôle qu'ils ont joué pour permettre l'aboutissement de ce chantier malgré toutes les difficultés rencontrées.

Nous serons bons Princes et nous saluerons ces acteurs dont le rôle a été déterminant du début à la fin de ce retentissant projet.

Cependant, comme nous le rappelle fort opportunément le titre du spectacle de Franco Dragone, cette Gare est à VOUS,

**A VOUS Aussi**, les Travailleurs de l'ouvrier à l'ingénieur, des firmes qui ont transformé les plans en réalité. Ils méritent un grand coup de chapeau ces artisans, pour ne pas dire ces artistes, venus parfois de loin pour nous offrir cette belle réalisation.



Calatrava ne peut qu'offrir les plus belles prestations en matière de logement du personnel.

Si les premières impressions sont bonnes, il va de soi que nous ne sommes pas totalement rassurés sur les conditions de travail du personnel et qu'il reste un certain nombre de problèmes à régler. Ce dossier a été et restera prioritaire pour la C.G.S.P.

**A VOUS Aussi**, les Cheminots qui ont œuvré des années durant pour maintenir la circulation des trains pendant l'édification de cette œuvre monumentale.

C'est en effet un authentique exploit d'assurer la circulation des trains en toute sécurité concomitamment à un chantier de transformation complète de l'infrastructure ferroviaire doublé de la construction d'un mécano aussi complexe !

Les difficultés ont été colossales mais les Cheminots se sont mon-

trés à la hauteur et pas un seul accident d'exploitation n'a été à déplorer.

Nous voudrions donc souligner la compétence et le très haut degré de conscience professionnelle dont ont fait preuve les travailleurs du rail.

Tous les Cheminots qui ont contribué de près ou de loin au succès de ce gigantesque chantier méritent aussi d'être mis à l'honneur.

La plus belle gare du monde qui s'insère en bonne place dans l'œuvre architecturale de Santiago

Ce dernier week-end de l'été 2009 fut festif, nous n'avons pas boudé notre plaisir, même si d'autres dossiers très préoccupants nous sont restés à l'esprit, comme l'avenir du fret ou de la libéralisation des trafics internationaux voyageurs en 2010. Alors, l'automne pourrait retentir d'autres,... **GARE A VOUS !!!**

M. PRAILLET,  
Secrétaire National.

## SOMMAIRE

### TRIBUNE mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB

Éditeur responsable : Francis Wégimont • Place Fontaines, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11

#### Infos générales • [www.irw-cgsp.be](http://www.irw-cgsp.be)

Dans nos régionales .....	2
Édito • Faire payer la crise aux services publics ? Indécent ! .....	3
Dossier • L'impôt progressif, c'est juste et solidaire .....	4
Europe • Commission Barroso II à suivre de près .....	6
IRB • Et maintenant, assez des vieilles recettes politiques ! .....	8

#### Infos Cheminots • [www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)

Édito : À propos... l'est-ce bien ? .....	9
Sous-commission paritaire du mercredi 2 septembre 2009 .....	10
Dans nos régionales : Liège .....	14
Gare à vous ! .....	15